

## Observation n°292 (Web)

Par stephane gabucci

Déposée le 25 juillet 2019 à 14h33

Bonjour,

Mon observation porte sur la zone Av dédiée à accueillir l'aire de grands passage pour les gens du voyage, :

\*Cette aire présnete une taille beaucoup trop grande, elle va permettre d'accueillir jusqu'à deux cents caravanes (familles) ce qui peremttrait d'avoir plus de 1000 personnes sur la commune pendant plusieurs mois de l'année. Cet afflux de personnes n'est pas acceptables pour une commune de seulement 2500 personnes.

génération de nuisance , infrastrucutre pas capable de les recevoir.

\*Par ailleurs, l'accès à la zone se fait par la route départementale D202 qui est déjà un axe très emprunté, les entrées et sorties des caravanes et/ou voiture des gens du voyages seront très accidentogènes.

\*Enfin, les zones d'accueil de grands passages ne sont pas correctement réparties sur la communnaute agglomeration en effet les deux zones prévues le sont dans la parie sud de l'agglomération, cela va poser des problèmes d' intégration, de voisinage deconcentrer les deux aires dans la parie sud de l'agglo avec peu de distance entre elles.